

démontrer avec certitude m'a empêché jusqu'ici de publier une description détaillée des résultats que j'ai obtenus. (1)

Ces micro-organismes se colorent aisément en apparence, mais ils perdent cette coloration avec une facilité extrême. Par la pratique, j'ai pu les reconnaître dans les tissus sans les colorer; ils ont alors une légère teinte brunâtre, et l'on distingue faiblement mais sûrement une auréole. Pendant longtemps il m'a semblé que je devais au hasard seul de pouvoir ou non les colorer. ou, pour être plus exact, je ne pouvais colorer les microbes que lorsque j'avais le bonheur d'éclaircir mes coupes avec une rapidité suffisante. Cependant, une autre difficulté dans la coloration des micro-organismes, c'est leur petitesse extrême dans les tissus, tellement qu'avec l'immersion ordinaire à 1/15 de pouce que j'employais jusqu'à il y a un an ou deux, je ne pouvais les reconnaître qu'avec une grande difficulté, à moins qu'ils ne fussent colorés à la limite juste, ni trop ni trop peu. Cependant ils y étaient, et, lorsque les conditions étaient favorables, on pouvait les trouver en grand nombre dans le foie et les glandes lymphatiques de l'abdomen.

Si donc la prolifération d'un micro-organisme dans les tissus peut amener chez les animax, en établissant une perturbation hépatique chronique et progressive, une cirrhose extrême du foie, il m'a paru possible que la même chose existât chez l'homme. De fait, depuis quelques années, Hanot et l'école des pathologistes français ont affirmé avec persistance qu'une forme de cirrhose, le foie large, uni, cirrhotique, accompagné de jaunisse, forme que l'on désigne souvent sous le nom de cirrhose de Hanot—est d'origine infectieuse, bien qu'ils n'aient pu dire jusqu'à présent par quel microbe l'infection est causée. Personne n'a osé jusqu'à présent, si je suis bien renseigné, affirmer que la cirrhose commune dite cirrhose athrophique, le foie bosselé ordinaire, fussent d'origine microbienne. Bien que le temps soit passé où l'on enseignait que ces foies noduleux sont causés directement par l'alcool, l'opinion prévalente est que l'alcool ou toute autre substance irritante, en établissant un état de gastro-entérite chronique et en détruisant la muqueuse de la partie supérieure du canal intestinal, permet l'absorption des substances toxiques que les aliments renferment, et ces substances toxiques, transportées par le sang de la veine porte, amènent une phlébite chronique avoisinante, agissant parfois aussi sur les cellules hépatiques.

J'ai étudié avec soin, pendant ces quatre dernières années, tous les cas de cirrhose hépatique qui ont passé par la salle d'autopsie du *Royal Victoria Hospital*, afin de voir si, dans ces cas, je découvrirais des micro-organismes en nombre suffisant et d'une manière suffisamment constante pour en conclure que la maladie est associée à la pré-

(1) Les rapports de mes recherches en Nouvelle-Ecosse et de mes premières études des micro-organismes associés à la maladie sont imprimés dans les rapports du Département de l'Agriculture pour les années 1894 et 1895. J'ai aussi, l'année dernière, à la réunion à Montréal de l'Association Médicale Britannique, lu une communication sur ce sujet dont le *British Medical Journal*, le *Lancet*, etc., ont publié un résumé.